
Finances publiques, le gouvernement Barnier veut faire payer les retraité·es

Bagnolet, le 3 octobre 2024,

Baisse du pouvoir d'achat et forte augmentation des cotisations à la complémentaire santé : les retraité·es vont être durement touché·es par les premières mesures du gouvernement Barnier.

Le premier ministre a en effet décidé de décaler de six mois l'indexation des retraites sur l'inflation. Les pensions n'augmenteront donc pas au premier janvier mais au premier juillet, alors qu'il s'agit de rattraper l'augmentation des prix de l'année passée. Ainsi cette décision conduirait à ne pas maintenir le niveau de vie des retraité·es face aux dépenses d'énergie et d'alimentation ou aux frais de santé.

Cette ponction s'ajoute aux effets pour les retraité·es de la diminution du remboursement des consultations par la Sécurité sociale. Le gouvernement envisage d'augmenter de 10 points le ticket modérateur des consultations médicales auprès des généralistes et aussi visiblement des spécialistes. La Sécurité sociale ne rembourserait plus que 60% du prix de la consultation, la part des mutuelles passerait donc de 30 à 40%. Ce nouveau basculement sur les assurances complémentaires va peser sur les cotisations aux mutuelles, dont l'augmentation des tarifs pour 2025 est déjà annoncée entre 6 et 10%. Or si la santé coûte cher pour l'ensemble de la population, c'est encore plus vrai pour les retraité·es car avec l'âge, les problèmes de santé s'aggravent souvent.

La FSU dénonce ces deux décisions du nouveau premier ministre qui vont lourdement peser sur les revenus des retraité·es, qui ne bénéficiant pas de la participation d'un employeur au financement de leur mutuelle, vont être touché·es de plein fouet.

La FSU rappelle que le système des complémentaires est particulièrement inégalitaire. Les retraité·es paient déjà plus cher leur mutuelle que les actifs et actives, et un grand nombre y renoncent entraînant des renoncements aux soins.

La FSU rappelle que seul un remboursement à 100% des soins prescrits et des consultations par la Sécurité sociale permettra une véritable solidarité entre actif·ives et retraité·es.
